



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

COMMUNIQUÉ

**GOVERNEMENT
DE LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**

Séance du 25 octobre 2020

Table des matières

**LE GOUVERNEMENT A OPTÉ POUR L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE POUR LES ÉLÈVES DU
SECONDAIRE DÈS CE MERCREDI 28 OCTOBRE 3**

CONTACTS PRESSE..... 5

Le Gouvernement a opté pour l'enseignement à distance pour les élèves du secondaire dès ce mercredi 28 octobre

Dans le contexte sanitaire extrêmement alarmant que connaît notre pays, les experts mandatés par les autorités fédérales (CELEVAL) nous ont communiqué ce dimanche une note contenant des recommandations aux trois Communautés concernant les mesures à prendre pour l'enseignement obligatoire à court terme.

Si **le maintien de l'école en présentiel doit rester une priorité pour notre pays**, les experts sanitaires s'inquiètent des très mauvais chiffres de contamination dans la société, et par conséquent des cas constatés dans diverses écoles. Cette situation pose d'ailleurs de nombreux problèmes organisationnels aux établissements.

Face à ces constats, différents scénarios s'inspirant de l'idée d'une prolongation des vacances de Toussaint sont proposés par les membres du CELEVAL **pour contribuer à aplatir la courbe des contaminations, éviter la saturation des hôpitaux** et permettre une forme de **remise à jour du système éducatif**.

Parmi ces scénarios, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a opté pour l'arrêt temporaire des cours en présentiel pour les élèves du secondaire dès ce mercredi 28 octobre. Il s'agit bien d'une suspension de la présence physique à l'école pour les élèves du secondaire durant ces 3 jours et non d'un congé supplémentaire. Il sera demandé aux équipes éducatives de proposer des travaux et un enseignement à distance pour les élèves pendant cette période. Une rencontre avec les acteurs de l'enseignement sera organisée dès ce lundi 26 octobre par la Ministre Caroline Désir afin de déterminer des modalités plus précises.

La mise en place de ce scénario permettra, selon le rapport des experts, de mieux contrôler l'épidémie dans les établissements scolaires et de repartir sur de nouvelles bases dans la durée.

L'approche différenciée entre les écoles fondamentales et secondaires s'explique par le beaucoup plus faible risque de contamination entre élèves et des élèves vers les adultes lorsque les enfants ont moins de 12 ans. Cette réalité s'observe dans les chiffres dont disposent les experts et le Gouvernement. Elle est par ailleurs corroborée par les membres de la task-force pédiatrique au regard des analyses effectuées en milieu hospitalier.

Cette approche différenciée rencontre également les principales difficultés relayées par les Gouverneurs des Provinces wallonnes et par la Haute Fonctionnaire de la Région de Bruxelles-Capitale. Ceux-ci ont été consultés ce jour par le Ministre-Président et la Ministre de l'Éducation pour faire le point sur les problèmes constatés au plan local et des inquiétudes relayées par de nombreux Bourgmestres.

Enfin, le Gouvernement tient à souligner que l'ensemble des pouvoirs organisateurs sont invités à poursuivre leurs efforts pour assurer la continuité des cours et activités pédagogiques dans l'enseignement maternel et primaire. Il rappelle que l'obligation scolaire reste d'application.

Il est néanmoins conscient des énormes complications organisationnelles générées par les absences de membres du personnel liées au Covid-19 et rappelle que la fermeture à titre tout à fait temporaire d'une classe ou d'une école par manque d'une partie importante du personnel est autorisée si ces circonstances le justifient.

Cabinet de Pierre-Yves JEHOLET

Nicolas Reynders

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 473 27 14 79

Cabinet de Caroline DESIR

Jean-François Mahieu

jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be

+32 476 54 55 75

Contacts presse

Cabinet de Pierre-Yves JEHOLET

Nicolas Reynders

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 473 27 14 79

Cabinet de Frédéric DAERDEN

Xavier Gonzalez

xavier.gonzalez@gov.cfwb.be

+32 479 86 59 11

Cabinet de Bénédicte LINARD

Florence Colard

florence.colard@gov.cfwb.be

+32 (0)477 839 776

Cabinet de Valérie GLATIGNY

Sandrine Lonnoy

Sandrine.lonnoy@gov.cfwb.be

+32 477 67 03 43

Cabinet de Caroline DESIR

Jean-François Mahieu

jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be

+32 476 54 55 75